

Le P'tit Fernel

Les élèves et enseignants du Collège Jean Fernel lors de la cérémonie du CNRD.
Photo prise par Madame Bonaccorsi.



A LA UNE
SUCCÈS DU COLLÈGE AU CNRD !

p.3

VIE DU COLLÈGE

Des élèves de 3e en voyage à Lyon
pour le CNRD

p.3



ENGAGÉ(E)S
Naître fille en Chine

p.5

DANS LE MONDE

Brésil : enquêtes suite à une élection

p.6



ENVIRONNEMENT
La fonte des glaces

p.7

Des 3ème en voyage à Lyon pour le CNRD

50 élèves de 3E et 3F ont participé à un voyage, du mercredi 8 mars au vendredi 10 mars 2023, en lien avec le thème Histoire et Mémoire, dans le cadre de la préparation au CNRD.

Accompagnés par Mesdames Bonaccorsi, Lefèvre, Roisin et Strub, après avoir voyagé en bus toute la matinée (départ à 4h45), nous avons visité, le mercredi après-midi, la maison des enfants d'Izieu. C'est un lieu particulièrement émouvant car l'école a été reconstituée telle qu'elle était avant le 6 avril 1944, date à laquelle 44 enfants juifs ont été raflés avec leurs encadrants, à la demande de Klaus Barbie.

Nous avons rejoint le soir notre hébergement dans le centre de Lyon.

Le jeudi matin, nous avons visité le CHRD de Lyon. La machine qui servait à imprimer les tracts des résistants est impressionnante. Une maison pendant l'occupation a été reconstituée, c'est étrange de



Photo des élèves devant le Musée des Confluences, à Lyon.

Photo réalisée par Mme Lefèvre.

se retrouver dans un lieu hors du temps. L'après-midi, nous avons fait un archi'tour au musée des Confluences. Après une visite de l'extérieur du musée, nous avons pu accéder aux collections. Elles sont très riches : un mammoth occupe par exemple toute une salle. Le panorama est superbe. Il permet de mieux voir la confluence du Rhône et de la Saône.

Nous avons mangé, le soir, au restaurant le Flam's, en ville. A 55

au restaurant, c'était surprenant. Le soir, nous avons visionné le film *Au revoir les enfants* de L. Malle. Le vendredi matin, nous avons fait une visite urbaine sur les traces des résistants comme Jean Moulin. Puis nous avons repris la route pour revenir en Picardie.

Ce voyage nous a apporté de nombreux exemples pour réaliser notre devoir lors du CNRD.

Léandra Dufour

Le collège Jean Fernel à l'honneur au CNRD

Le CNRD est un concours scolaire. Seuls les lycéens et les collégiens de 3ème peuvent y participer.

Grâce à des initiatives d'anciens résistants et déportés, le ministre de l'Éducation nationale Lucien Paye a institué en 1961 le CNRD, un concours d'Histoire. Les sujets principaux de ce dernier sont la Résistance et la Déportation. Il a pour but d'approfondir les connaissances sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et de susciter une réflexion civi-

que. Chaque année un thème est défini ; pour l'année 2022-2023 le thème est « L'École et la Résistance, des jours sombres aux lendemains de la Libération (1940-1945) » et pour l'année 2023-2024 le thème sera « Résister à la Déportation en France et en Europe ». Les élèves peuvent choisir de travailler de façon individuelle ou collective. Ils doivent alors rédiger un travail qui peut par exemple s'appuyer sur des rencontres ou des visites réalisées dans l'année.

Après cela, leur travail est évalué à l'échelon académique

puis national. Pour chaque catégorie, un jury académique désigne le meilleur travail. Ensuite, un jury national établit un palmarès national annoncé au début de l'année scolaire suivante.

Le collège Jean Fernel s'est illustré cette année : 8 élèves ont été récompensés lors d'une cérémonie à Beauvais à laquelle a participé la chorale du collège. Léandra Dufour (qui a rédigé l'article ci-dessus) est arrivée 1ère académique !

Kmar Boukhchim

Prix jeunesse de la presse pour la journaliste Mathilde Loire

Le vendredi 31 mars après-midi, notre classe de 4C a eu le privilège d'aller au Château des Rochers, à Nogent-sur-Oise pour la cérémonie de remise du Prix Jeunesse de la Presse. Depuis janvier 2023 nous étions inscrits dans un projet d'Education aux Médias et à l'Information dont l'objectif était de lire et évaluer six articles issus de la presse nationale et internationale.

Arrivés vers 13h30 en attendant le début de la cérémonie à 14h, une exposition de Reporters Sans Frontières sur les femmes journalistes de guerre nous permet d'en apprendre un peu plus sur ce métier à risques.

11 classes de 9 collèges et lycées de l'Oise sont présentes, soit environ 300 élèves participant au Prix Jeunesse de la Presse. La cérémonie est présentée par les journalistes Pauline Riglet, avec laquelle nous avons mené les trois ateliers, et Clémence Leleu sous la direction de Slimane Bouraya Délégué Général de la Ligue de l'enseignement de l'Oise.

Une vidéo récapitulative des six articles inscrits pour le prix et leurs auteurs est diffusée sur grand écran : Louis Witter pour l'article sur les femmes bénévoles à Calais, Mathilde Loire pour la fanfiction, Léna Coulon pour le boycott de la Coupe du Monde 2022, Nicolas Maviel pour l'atelier coiffure aux Restos du Coeur, Remi Ourdan



Photo des élèves devant le Château des Rochers, à Nogent-sur-Oise.
Photo réalisée par Mme Syssau.

pour la guerre en Ukraine à Kherson et Doaa Ahmed pour le monde arabe et l'écoanxiété.

Mathilde Loire est annoncée grande gagnante du Prix, elle répond aux nombreuses questions préparées par les élèves, ce qui nous permet d'en apprendre plus sur elle et les motivations qui l'ont poussée à choisir son sujet d'article. Le temps de parole étant minuté je regrette qu'elle ne puisse pas parler plus longtemps d'autant plus que j'avais voté pour son article.

Pour introduire l'interview de Pauline Adès-Mevel, rédactrice en chef et porte-parole de l'ONG RSF, le film documentaire *La réalité n'existe que si quelqu'un la raconte* est projeté pour présenter les missions de Reporters Sans Frontières (RSF) les questions des élèves portent

essentiellement sur la liberté de la Presse dans le monde.

Deux représentants élèves de chaque établissement ont l'honneur de monter sur scène pour interviewer Mathilde Lenoir et Pauline Adès Mevel ; pour notre collège, ce sont Zoé Buire et Diego Lefèvre, qui se sont portés volontaires. Dorian Salaün et Gracia Bruce répondent quant à eux aux questions posées par la web Radio du Lycée Marie Curie de Nogent sur Oise.

Marc Ternisien, président de la Ligue de l'Enseignement de l'Oise, prend la parole pour clore la cérémonie, il est 15h30 et nous repartons au collège en bus.

Margot Duchemin



La sorcière de l'Oise

Dans ce numéro, Louane et Laurine vous invitent à découvrir l'histoire d'une sorcière qui aurait vécu dans la région.

Jeanne Harvilliers naquit dans l'Oise, à Verberie, non loin de Compiègne en 1528. Elle aurait eu une « mère consommée dans l'art des maléfices et la prostitution » (d'après Jean Bodin dans son livre *De la démonomanie des sorciers*). À douze ans, sa mère lui aurait présenté un homme en noir, habillé comme un cavalier, avec des bottes, des éperons et une épée. Il lui aurait promis que si elle se donnait à lui corps et âme, il lui enseignerait les pratiques de la magie blanche et de la magie noire. Elle y aurait consenti. L'homme en noir lui aurait fréquemment rendu visite pendant 38 ans.

En 1548, Jeanne, alors âgée de 20 ans, fut arrêtée avec sa mère. Contrairement à sa mère qui fut brûlée vive, Jeanne, qui avait plaidé coupable pour les faits qui lui étaient reprochés, ne subit alors que le châtiment du fouet. Elle partit s'installer dans le Laonnois où elle se maria, avec le consente-

ment de l'homme en noir qui s'était assuré que leur relation durerait au-delà de ce mariage. Jeanne ne tarda pas à mettre au monde une fille, Rosalie.

En 1578, Jeanne aurait voulu tuer son voisin, André Brulart, qui aurait violé sa fille. Pour cela, elle aurait lancé un maléfice sur le chemin qu'il avait l'habitude d'emprunter. Un cultivateur, François Preudhomme, qui passait par ce chemin, serait alors tombé gravement malade. Jeanne se serait précipitée à son chevet pour lui présenter ses excuses et le soigner. L'homme en noir lui aurait expliqué que le sort qu'elle avait lancé était sans remède. Elle lui aurait alors demandé de ne plus jamais revenir. Après deux jours d'atroces souffrances, le cultivateur aurait fini par succomber au maléfice. Jeanne partit alors se cacher dans une grange où elle ne tarda pas à être arrêtée. Elle fut emprisonnée dans la tour de Chin,

au château de Ribemont.

La question qui se posait était dès lors la suivante : fallait-il la pendre pour un empoisonnement, ou la brûler pour sorcellerie ? La foule qui s'était rassemblée aurait exigé que Jeanne soit brûlée vive.

Pendant son procès, des témoins auraient expliqué avoir eu recours à ses remèdes, on aurait également répandu des rumeurs de bétail malade par sa faute. Jeanne nia tout et clama son innocence. Le juge aurait alors décidé de la soumettre à la torture. À la vue des instruments du bourreau, Jeanne aurait finalement tout avoué : elle avait pactisé avec le diable, elle s'était rendue au sabbat et avait fait usage de maléfices.

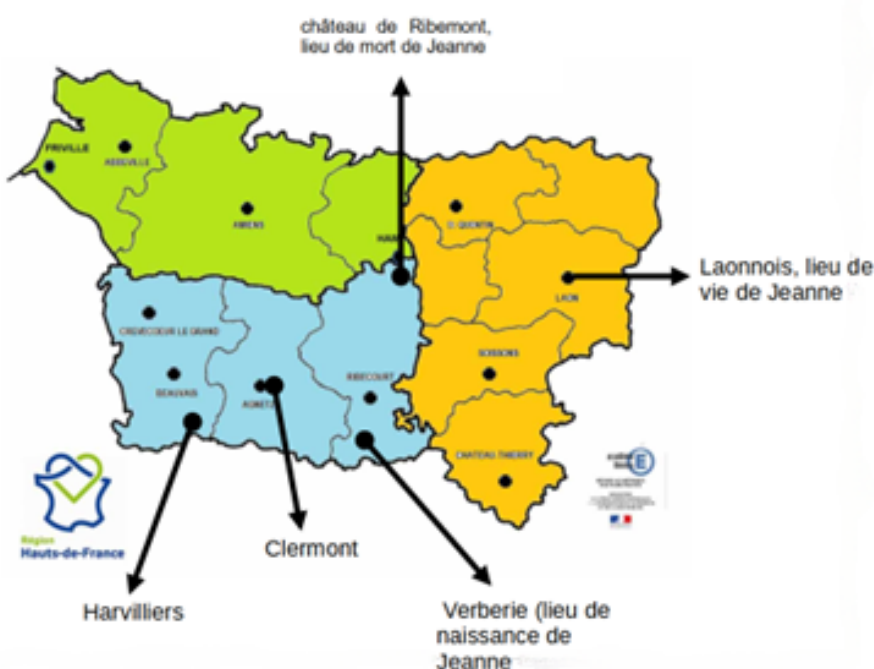
Jeanne Harvilliers fut condamnée à être brûlée vive sur le bûcher jusqu'à ce que mort s'ensuive. La sentence fut lue et exécutée publiquement à Ribemont le 27 avril 1578, devant une foule immense.

Jean Bodin rapporta ses ultimes paroles: « Adieu, que le ciel vous pardonne. Pendant ma vie j'étais une Egyptienne, une fille, une vagabonde; j'ai été bannie, frappée [...], marquée d'un fer chaud ; j'ai mendié mon pain de porte en porte; j'ai été chassée [...] comme un chien. Qui, alors, aurait ajouté foi en mes paroles? Mais aujourd'hui, attachée au bûcher, prête à mourir, mes paroles ne tomberont pas à terre. Ajoutez foi à ce cri de vérité : je suis innocente des crimes qu'on m'impute.»

L'homme en noir n'a jamais été identifié...

Source :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeanne_Harvilliers



Carte de la Picardie tirée du site de l'Académie d'Amiens.

**Louane Chartier
et Laurine Malley**

Naître fille en Chine

En Chine, la politique de l'enfant unique a été instaurée par Deng Xiaoping en 1979, et ce jusqu'en 2015, soit durant 36 ans.

À l'époque, la Chine craignait que la surpopulation ne mette en péril l'équilibre de tout le pays. Il était donc urgent de réduire le nombre d'individus à nourrir et à loger. L'application de la loi s'est faite de manière autoritaire, par des amendes élevées et des refus d'accès aux soins ou à l'éducation pour les enfants nés « hors cadre ».

Les sanctions ont longtemps eu un effet intimidant. Des violences contre les femmes étaient récurrentes : certaines étaient obligées d'avorter ou les petites filles qui venaient de naître étaient noyées, dans certains villages. Leur éducation aurait représenté une charge financière trop élevée au regard du travail qu'on les pensait en mesure d'effectuer, par exemple. A ce propos un proverbe chinois dit : « Élever une fille, c'est comme labourer un champ voisin », c'est-à-dire que c'est se donner de la peine pour quelque chose qui profitera uniquement à quelqu'un d'autre.

Certaines femmes n'ont jamais été déclarées auprès de l'État, car elles sont le deuxième enfant de la famille né entre 1979 et 2015.

**Kmar Boukhchim
et Gabrielle Noyelle-Hooreweghe**

Portrait de Qiu Jin

Qiu Jin était une militante féministe chinoise des années 1900. Elle voit le jour le 8 novembre 1875 à Fujian en Chine. Quant à ses parents, ils étaient de simples fonctionnaires originaires de Shaoxing (une ville chinoise). Mariée en 1896, elle suit son mari et rejoint la ville de Pékin pour le travail de ce dernier. La jeune femme quitte son mari et ses enfants pour aller étudier au Japon à l'âge de 20 ans. En 1903, sa façon de penser change, notamment sous l'influence de la rébellion des Boxers, qui s'opposaient à la réforme, aux colons étrangers et au pouvoir féodal de la dynastie Qing. Son surnom est « l'ennemi de l'homme » car elle portait des vêtements masculins et maniait le sabre. En 1904, alors qu'elle étudie, elle se révolte contre l'interdiction par les autorités japonaises à tout étudiant de violer la politique gouvernementale. Depuis Shanghai, elle dirige le magazine *China Women's News*, qui paraît en janvier et février 1907.

Après son retour à Shaoxing, elle a travaillé comme enseignante dans l'une des premières écoles de filles. Dans la ville de Shaoxing, elle a tenté de provoquer un coup d'État pour renverser la dynastie Qing, mais cela n'aboutit pas. Elle a été arrêtée avant de lancer une rébellion armée. Le 15 juillet 1907, elle est condamnée à mort et décapitée sur ordre de l'Empereur. Qiu Jin était une pionnière du mouvement féministe. Elle comprend que les femmes n'étaient que les partenaires des hommes. Elle est notamment contre le critère de beauté des petits pieds plus fréquemment appelé les pieds bandés. Cette tra-

dition consistait à enruler les pieds des jeunes filles de manière à ce qu'ils ne grandissent pas, de ce fait les pieds rentraient dans de toutes petites chaussures ; bien sûr leurs pieds ne pouvaient plus grandir et ils restaient comme cela définitivement. Cette coutume a été pratiquée en Chine du Xe siècle au début du XXe siècle, ciblant initialement les filles et les jeunes femmes des classes sociales privilégiées avant de se propager à une plus grande partie de la société chinoise. En 1913, un monument a été créé en sa mémoire, il est situé au bord du Lac de l'Ouest, dans le centre historique de la ville de Hangzhou, province du Zhejiang. Cette martyre révolutionnaire est devenue une icône en Chine.

**Kmar Boukhchim
et Gabrielle Noyelle-Hooreweghe**



Photographie de Qiu Jin, début du XXème siècle, auteur inconnu. Photographie tombée dans le domaine public tirée du site Wikimedia Commons.

Brésil : enquêtes suite à une élection



Nuage de mots esquissant la silhouette de Jair Bolsonaro.
Image réalisée sur wordart.com.

Un certain contexte

La dernière élection présidentielle brésilienne s'est déroulée en octobre 2022. Le président allait être élu lors du second tour, se tenant le dimanche 30 octobre. Voici les deux candidats encore en lice à ce moment : l'ancien président Luiz Inácio Lula da Silva (souvent appelé « Lula » ou « Lula da Silva ») et Jair Bolsonaro, le président alors en fonction.

C'est Luiz Inácio Lula da Silva qui a eu la majorité des votes, de justesse cependant : seulement 50,9 % en sa faveur selon le Tribunal supérieur électoral brésilien. Quant au candidat sortant, c'est donc Jair Bolsonaro avec 49,1 % des voix exprimées durant ce tour.

Lula est ainsi élu président de la république fédérative du Brésil pour la 3ème fois, et prend ses fonctions le 1er janvier 2023.

Effets dévastateurs

Une semaine plus tard, des bolsonaristes, c'est-à-dire des partisans de Bolsonaro se révoltent dans la capitale, en l'occurrence par la violence. Ils s'en sont pris au Congrès mais aussi à plusieurs autres lieux de pouvoir, notamment le palais présidentiel et le Supremo Tribunal Federal (Tribunal suprême fédéral, en d'autres termes la Cour suprême). Ces manifestants sont persuadés que les résultats de cette élection sont truqués, c'est pourquoi ils détruisent des bâtiments politiques.

Des précédents

On retrouve ici la même situation (ou presque) qu'aux États-Unis, 2 ans plus tôt. Le 3 novembre 2020 se déroule l'élection présidentielle, qui élit Joe Biden et fait sortir Donald Trump. Or, le 6 janvier 2021, lors d'une session ayant lieu au Capitole qui devait valider l'élection de Biden comme président, des partisans de Trump envahissent le Capitole (qui est également le Congrès national) pour les mêmes raisons qu'au Brésil.

Ce type de manifestation est souvent à l'origine de « fake news » (ce que l'on pourrait traduire par "fausses nouvelles"). Certaines personnes font en effet croire à d'autres de fausses informations, en l'occurrence en disant que les décomptes des voix de l'élection sont manipulés. Ici, les gens créent des fake news car ils sont contre certains partis politiques.

Ethan Barbot et Gaëtan Quet

Partisan : personne qui est attachée à un parti, à une cause, etc., dont elle prend la défense. Synonymes : adepte, fidèle, supporter.

Parti : en politique, désigne une organisation structurée dont les membres mènent une action collective dans la société aux fins de réaliser un programme politique.

À Brasília, le dimanche 8 janvier dernier, le Congrès national du Brésil et d'autres lieux de pouvoir sont envahis et saccagés par des centaines de manifestants qui contestent les résultats de l'élection présidentielle.

Aujourd'hui, l'ancien président de la république brésilienne, Jair Bolsonaro, est visé par des enquêtes portant sur sa responsabilité. On vous explique cette affaire.

Jair Bolsonaro : né le 21 mars 1955 à Glicério, dans l'État de São Paulo au Brésil. En 1988, lors de ses débuts en politique, il se fait élire conseiller municipal de Rio de Janeiro. Bolsonaro est élu député fédéral pour la ville en 1990, puis constamment réélu depuis. En 2018, il met un terme à son mandat pour se présenter à l'élection présidentielle, pendant laquelle il sera élu.

Luiz Inácio Lula da Silva : né le 27 octobre 1945 à Caetés, dans le Pernambuco au Brésil. En 1980, il fonde le Parti des travailleurs (en portugais : Partido dos Trabalhadores, PT). Lula s'est présenté de nombreuses fois (6) aux élections présidentielles brésiennes, et a déjà été élu deux fois consécutives (pour deux mandats de 4 ans) : du 1er janvier 2003 au 31 décembre 2006 puis du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2010. L'année dernière, il s'est présenté pour la 7ème fois à la présidence du Brésil.



Montée des eaux : les littoraux en danger

La montée des eaux fait souvent l'objet d'estimations qui alertent sur les conséquences que celle-ci pourrait avoir. On vous explique ce phénomène.



Carte de l'Europe de l'Ouest si la mer s'élevait de 70 mètres, par rapport au niveau actuel de celle-ci. Les villes qui seront alors sous l'eau sont indiquées en jaune.

Pourquoi le niveau de l'eau monte-t-il ?

L'élévation du niveau de la mer est causée par le réchauffement climatique. Les gaz à effet de serre (principalement le CO₂ ou dioxyde de carbone et le méthane), essentiellement émis par l'activité humaine, sont les responsables de ce phénomène : quand les rayons du Soleil frappent notre planète, ils la réchauffent mais repartent ensuite vers l'espace en traversant l'atmosphère terrestre ; or, la présence de

ces gaz empêchent une partie de ces rayons de s'échapper dans l'espace et les enferment sur la Terre, ce qui la réchauffe encore plus ! Sans les gaz à effet de serre, il ferait très froid sur Terre. Le problème aujourd'hui, c'est qu'il y en a trop ! La montée du niveau de la mer n'est pas le seul effet du réchauffement climatique sur la nature : cela crée de nombreuses autres catastrophes naturelles, comme des incendies ou encore de la sécheresse ; et parfois même, à cause de la hausse des températures, des chaleurs extrêmes.

Comment la montée des eaux se déroule-t-elle ?

L'élévation du niveau de la mer est principalement due à deux éléments. D'une part, il y a la dilatation thermique, responsable pour moitié de cette élévation des mers et océans constatée depuis 25 ans. Il s'agit de l'augmentation du volume de l'eau lorsqu'elle se réchauffe. Les océans prennent donc plus de place.

D'autre part, la fonte des glaciers et calottes glaciaires est également responsable : les chutes de neige hivernales suffisaient à compenser cette fonte ; cependant, la fonte estivale de la glace est de plus en plus importante. C'est également le cas au Groenland et en Antarctique, où les calottes glaciaires fondent plus vite.

Les futures conséquences

Depuis 1880, en pleine révolution industrielle, le niveau de la mer s'est élevé d'en moyenne 23 cm. Mais il devrait monter plus vite qu'habituellement ces prochaines années : les scientifiques prévoient 30 cm de hausse du niveau des océans d'aujourd'hui à 2050 ! De nos jours, certaines régions littorales sont déjà inondées, ce qui oblige les habitants à déménager vers des endroits plus élevés. C'est une très petite partie de la population, mais des millions d'habitants dans le monde sont exposés à ce risque. Selon le NSIDC (National Snow and Ice Data Center) américain, si tous les glaciers et calottes polaires fondaient, le niveau de la mer devrait s'élever d'environ 70 mètres.

Sources :

"Le réchauffement climatique est-il causé par l'homme?", 1jour1actu.com

"Élévation du niveau de la mer : les chiffres clefs", nationalgeographic.fr

Pages 188-189 du livre *100 cartes pour sauver la planète*, collection Katapult, éditions Glénat, p. 188-189.

Le Horla-loi

Et si vous profitez de l'été pour relire un classique de la littérature fantastique au bord de la plage ?

Pour ce numéro, Léna et Margot ont choisi de lire *Le Horla*. Deux versions de ce livre existent, chacune de nos journalistes en a lu une et vous présente ici l'histoire et leur avis.

Le Horla est une nouvelle fantastique écrite par Guy de Maupassant parue la première fois en 1886 puis en 1887 sous une autre version.

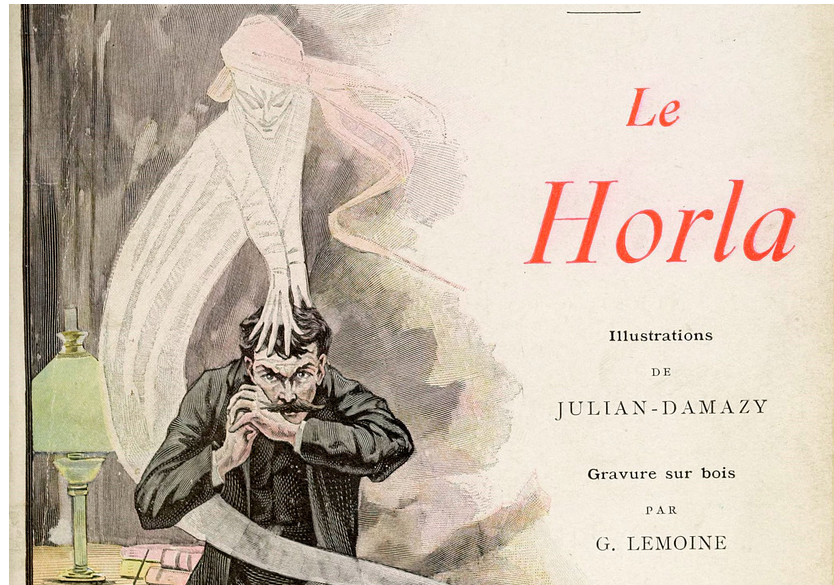
Mais tout d'abord, c'est quoi le fantastique ?

Le fantastique est un genre de récit dans un cadre réaliste où le surnaturel survient en élément perturbateur dans la vie du protagoniste.

À ne pas confondre avec la fantasy, qui est un genre littéraire mettant en scène des personnages le plus souvent pourvus de pouvoirs magiques dans un monde imaginaire.

Présentation de l'oeuvre

Dans son journal intime, un homme écrit toutes ses angoisses et peurs, sentant petit à petit une présence humaine à ses côtés depuis qu'il a porté attention à un bateau américain. Depuis cette étrange rencontre, le protagoniste est persuadé d'être hanté par une entité qu'il a décidé de nommer Horla.



Avis de Margot (première version) :

J'ai bien aimé cette nouvelle, car l'auteur a exprimé clairement les émotions du protagoniste et la folie qu'il a ressentie. La fin était très surprenante mais le fait de ne pas savoir ce que devient le héros m'a déçu.

Avis de Léna (deuxième version) :

La nouvelle fantastique est bien rythmée et agréable à lire même si je l'ai trouvée un peu longue. J'ai trouvé intéressant que la folie d'un homme, due à un sujet fantastique, puisse amener à de nombreuses actions malveillantes. Je partage la frustration de Margot quant à la fin puisque nous ne savons pas vraiment ce que le protagoniste devient.

**Margot Duchemin
et Léna Israël-Cayrol**

Couverture de l'édition Ollendorff (1908) du *Horla*, illustrée par William Julian-Damaz. Image tirée du site Wikipédia.

Vous pourrez retrouver ce livre en librairie et, bien sûr, au CDI du collège.

**Guy de Maupassant
(1850-1893)**

Après avoir passé son enfance en Normandie, Maupassant s'installe à Paris. Il travaille quelque temps dans des ministères, tout en publiant ses écrits dans la presse, encouragé par Flaubert.

Il est l'auteur de nombreuses nouvelles réalistes (dont *La Parure*, 1884) et fantastiques (dont *Le Horla*), et de six romans (dont *Une vie*, 1883).

K-Pop : la Corée à la conquête du monde

Lénaëlle vous invite à découvrir la K-Pop, un genre musical très populaire dans le monde entier.

Qu'est-ce que la K-POP?

La K-POP est un type de musique originaire de Corée du Sud. La "Korean Pop Music" regroupe beaucoup de styles comme le rap, l'électro, le rock et bien d'autres. La K-POP est très populaire à l'international grâce à plusieurs groupes connus et suivis dans le monde entier, parmi lesquels BTS, Blackpink, Twice, Straykids, NCT, Itzy, Red Velvet, EXO, Ateez et TXT. Ces derniers font partie des artistes ayant le plus

d'abonnés ou étant les plus écoutés et vus sur des plateformes comme Spotify ou Youtube.

Découvrez un peu quelques uns de ces fameux groupes :

BTS

BTS aussi connu sous le nom de Bangtan Boys, est un boys band sud-coréen, originaire de Séoul. Il est formé en 2013 par Big Hit Entertainment et se compose de sept membres : Jin, Suga, J-Hope, RM, Jimin, V et Jungkook.

Blackpink

Blackpink, est un girl groupe sud-coréen formé en 2016 par YG Entertainment. C'est le deu-

xième groupe féminin à débiter, après 2NE1, au sein de la YG Entertainment. Le groupe est composé de quatre membres se prénommant Jennie, Lisa, Jisoo et Rosé.

Stray kids

Stray Kids est un boys band sud-coréen, originaire de Séoul. Il est formé en 2017 par JYP Entertainment lors de l'émission de télé-réalité du nom de Stray Kids.

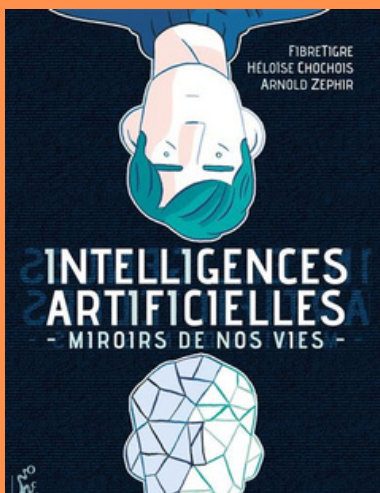
Source :

<https://koreanxwear.com/blogs/blog-k-pop/top-10-des-groupes-de-kpop>

Lénaëlle Bonzon

Takalirsa au CDI

Madame Syssau vous invite à découvrir les livres qui ont rejoint les étagères du CDI. Au programme dans ce numéro : des ouvrages invitant à la réflexion au sujet des nouvelles technologies.



Dans un futur proche se tient un show télévisé d'improvisation poétique. Un des concurrents fait sensation c'est Yurie, une IA. A travers cette BD très facile d'accès, on suit la création, le fonctionnement, les enjeux, les risques et les évolutions futures de l'IA. Les IA sont des miroirs, une opportunité d'y voir les reflets de notre culture, sans mensonges et sans filtres.

Intelligences Artificielles - miroirs de nos vies de Héloïse Chochois (dess) et Arnold Zéphir (scén), éd Delcourt.



Fabrication de smartphones, déchets numériques, stockage de données... Un livre pour te faire prendre conscience de ce qu'on fait subir à la planète... et à nous aussi!

De l'autre côté du Net de Michèle Mira Pons et Walter Glassof (illus.), éd Actes Sud Jeunesse.



A la rencontre d'une AESH

Le collège Jean Fernel permet à beaucoup d'élèves d'être accompagnés par des encadrants adultes que l'on appelle AESH. Nous avons rencontré l'une d'elles, Florence Reigner que nous avons interviewée.

Pouvez-vous nous expliquer ce que signifie AESH ?

AESH signifie « Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap ».

Quelle formation avez-vous suivie pour exercer ce métier ?

Une formation de 60h à distance qui permet d'avoir une attestation validée par le rectorat académique.

Est-ce un métier difficile ? Pourquoi ?

Non, mis à part quand les élèves ont des besoins particuliers et qu'il faut les mettre en bonne condition.

Avez vous eu un autre métier avant ?

Oui j'étais dans la grande distribution à Cauffry pendant 16 ans j'étais hôtesse de caisse, j'ai décidé d'arrêter, car je n'avais pas de vie de famille, on nous imposait nos dates de vacances j'ai décidé de faire ce métier car travailler avec les jeunes me passionne.

**Ethan Barbot
et Nathan Vilers**



Ethan et Nathan

Florence

Photo prise pendant l'entretien par Madame Syssau. De gauche à droite : Florence, Ethan et Nathan

Mots cachés

Parviendras-tu à retrouver les mots tirés de ce numéro que Joséphine a cachés dans la grille ?



www.educol.net

AESH	Actualité
Brésil	Chine
Climat	Concours
Discrimination	Ecologie
Engagement	Fantastique
Journal	LeHorla
Maupassant	Résistance
Sorcellerie	Vacances

Le comité de rédaction

Journalistes :

- Maryam Racho (3B)
- Louane Chartier (4A)
- Gabrielle Noyelle-Hooreweghe (4A)
- Laurine Malley (4A)
- Kmar Boukhchim (4B)
- Margot Duchemin (4C)
- Léna Israël-Cayrol (4G)
- Ethan Barbot (5A)
- Gaëtan Quet (5A)
- Nathan Vilers (5A)
- Joséphine Lavaux (5E)
- Léo Baticle (6D)
- Lénaëlle Bonzon (6D)

Directrice de publication :

- Mme Baratte

Rédacteur en chef :

- M. Gicquello

Secrétaires de rédaction :

- Mme Syssau
- M. Estelle
- Mme Salomon

Un grand merci à Léandra Dufour (3E)
pour sa participation exceptionnelle !



**La rédaction vous remercie pour
votre lecture et vous souhaite**

*de bonnes vacances
et un bel été !*

A l'année prochaine !